Document Approuvé le 10 Décembre 2019

SUD GARD

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

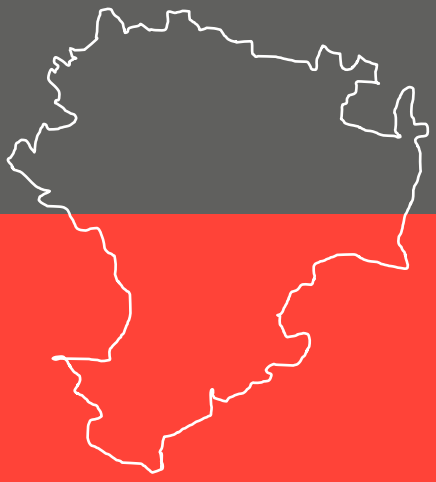

1. Rapport de Présentation
c. Enjeux

2 #

Préambule 6

Le SCoT Sud Gard dans son grand Territoire 8

Des caractéristiques démographiques qui évoluent… 13
Les dynamiques actuelles du développement urbain 14
Les projections établies pour les années à venir 15
Les enjeux issus des analyses sociodémographiques 16

Les caractéristiques et dynamiques économiques 17
Du fonctionnement territorial aux projections 18
Les enjeux économiques 22

Le SCoT Sud Gard, ses sensibilités territoriales 24

Les enjeux environnementaux 27
Les enjeux relatifs aux pressions urbaines 31
Les principaux enjeux en matière de développement 35

Les défis du SCoT Sud Gard 36

4

5 #

Préambule

Cette synthèse est l'aboutissement des multiples analyses et expertises menées simultanément dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SCoT Sud Gard.
Ce document achève et conclut la première phase de construction du SCoT Sud Gard qui s'est déroulée tout au long de l'année 2015.

Les apports de ces analyses ont permis de compléter et mettre à jour le diagnostic du SCoT première génération (approuvé en 2007) en intégrant les évolutions règlementaires (obligations issues des lois Grenelles et de la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt…) et en abordant les thématiques désormais incontournables à toutes démarches de construction de SCoT : consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, potentiels de densification et de renouvellement urbain, fonctionnalité écologique du territoire, trames vertes et bleues, cohérence urbanisme-transport, changement climatique et efficacité énergétique, communications électroniques…

L'actualisation du document est également nécessaire au regard des évolutions administratives des limites du SCoT Sud Gard. En intégrant Sainte-Anastasie, Dions, Saint-Chaptes, Sernhac, Montagnac et Cannes-et-Clairan, le SCoT a étendu son périmètre d'intervention et doit dorénavant prendre en considération ces communes dans la définition de sa stratégie.

Enfin, l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT 1ère génération, l'évolution des dynamiques territoriales ainsi que la réalisation d'infrastructures structurantes (voie LGV, TCSP, etc…) impose aujourd'hui de réinterroger le projet de territoire. A ce titre, le SCoT se doit d'accompagner et structurer les mutations qui sont aujourd'hui à l'œuvre.

La première phase de la révision du SCoT a permis d'affiner la connaissance de ce territoire en mouvance, au travers des différentes expertises (état initial de l'environnement, volet littoral du SCoT, diagnostic du Document d'Aménagement et d'Urbanisme Commercial (DAAC), diagnostic territorial) alimentant la première pièce constitutive du Schéma : le Rapport de Présentation.

Un forum participatif a clôturé cette phase de réflexion, réunissant plus de 80 acteurs du territoire (élus, techniciens, Personnes Publiques Associées (PPA)) et a permis de partager cette connaissance du territoire et mettre en débat les sujets à enjeux. Ils ont également participé à la sensibilisation des acteurs du territoire et à leur mobilisation dans le but de réfléchir ensemble à la construction du territoire de demain. Ce forum s'est traduit par un engagement fort de la part des participants dans le but de redonner une « cohérence globale » au SCoT. Ce même forum s'est traduit par une dynamique positive visant à identifier collectivement les caractéristiques, les problématiques, les menaces, les potentialités, mais surtout les enjeux communs pour les années à venir.

La présente synthèse met en perspective les principaux enjeux transversaux découlant de ces multiples travaux. Ces enjeux partagés constitueront les piliers fédérateurs du futur projet de SCoT, deuxième génération.

7 #

I.

Le SCoT Sud Gard dans son grand Territoire

Une situation de croisement au cœur de 2 grandes Régions

Le SCoT Sud Gard occupe une situation stratégique au cœur de l'Arc Méditerranéen, à la croisée du couloir languedocien et du couloir Rhodanien.

Ces axes ont fait l'objet de développement d'infrastructures de transport performants qui « connectent » le territoire au fonctionnement régional, national et européen : le canal du Rhône à Sète, l'aéroport, l'autoroute A9, la voie ferrée, la route nationale RN106 (connectant le territoire aux Cévennes) et maintenant la LGV avec son contournement nîmois.

Le SCoT Sud Gard est au carrefour de ces modes de déplacements rapides. Ces axes de communication peuvent constituer parfois des contraintes (nuisances, pollutions, remembrements agricoles, impacts paysagers) mais représentent surtout une opportunité pour le territoire.

Un pôle majeur de l'arc méditerranéen

Le SCoT Sud Gard tient une place majeure dans un contexte régional comptabilisant d'importantes métropoles :

- Il représente le 4ème pôle urbain (en nombre d'habitants) et le 3ème pôle économique (en nombre d'emplois) de la Grande Région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées.
- C'est également le 8ème pôle urbain en termes d'habitants, et le 7ème pôle économique de l'ensemble de l'arc Méditerranéen (allant de Nice à Toulouse).

Sa situation géographique le place en tant que porte d'entrée de la grande Région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées par rapport aux couloirs économiques de la vallée du Rhône et du bassin méditerranéen.

La particularité de ce territoire est également d'être en interface par rapport aux proches pôles urbains limitrophes (Montpellier, Avignon, Arles et Ales). Cette situation le situe au centre d'un continuum se formant entre ces aires urbaines.

Les principaux enjeux du grand territoire

1. Le maintien et le renforcement de la position pivot de Nîmes, à l'interface entre deux axes économiques forts :
- Nord-Sud : la vallée du Rhône
- Est-Ouest : l'arc méditerranéen (liaison vers Marseille via l'A54)

2. L'affirmation de la place de la région Nîmoise dans la réorganisation territoriale actuelle : porte d'entrée Est de la nouvelle région / faire de l'ensemble du Gard (et donc du Sud Gard) la zone pivot de la grande région (pour les collaborations inter-régionales avec la vallée du Rhône et l'Est de l'arc méditerranéen)

3. La poursuite d'une meilleure efficience et performance de la desserte ferroviaire du territoire en vitesse, service et desserte (profiter des sillons libérés par la LGV pour améliorer le cadencement des Intercités et des TER)

4. La revalorisation de l'étoile ferroviaire pour une desserte locale complémentaire à la grande distance et en particulier les opportunités offertes par certaines voies désaffectées

5. Le développement d'une offre complémentaire à trouver avec les aéroports de Montpellier, Avignon et Marseille : quel positionnement pour cet équipement structurant ?

6. Le maintien et le renforcement utile des liaisons routières avec les Cévennes : Nîmes porte d'entrée des Cévennes (création ou aménagement de l'existant) ?

II.

Le SCoT Sud Gard
ses dynamiques, ses évolutions

Les chiffres clefs du SCoT

80 communes

6 EPCI

132 750 emplois en 2012

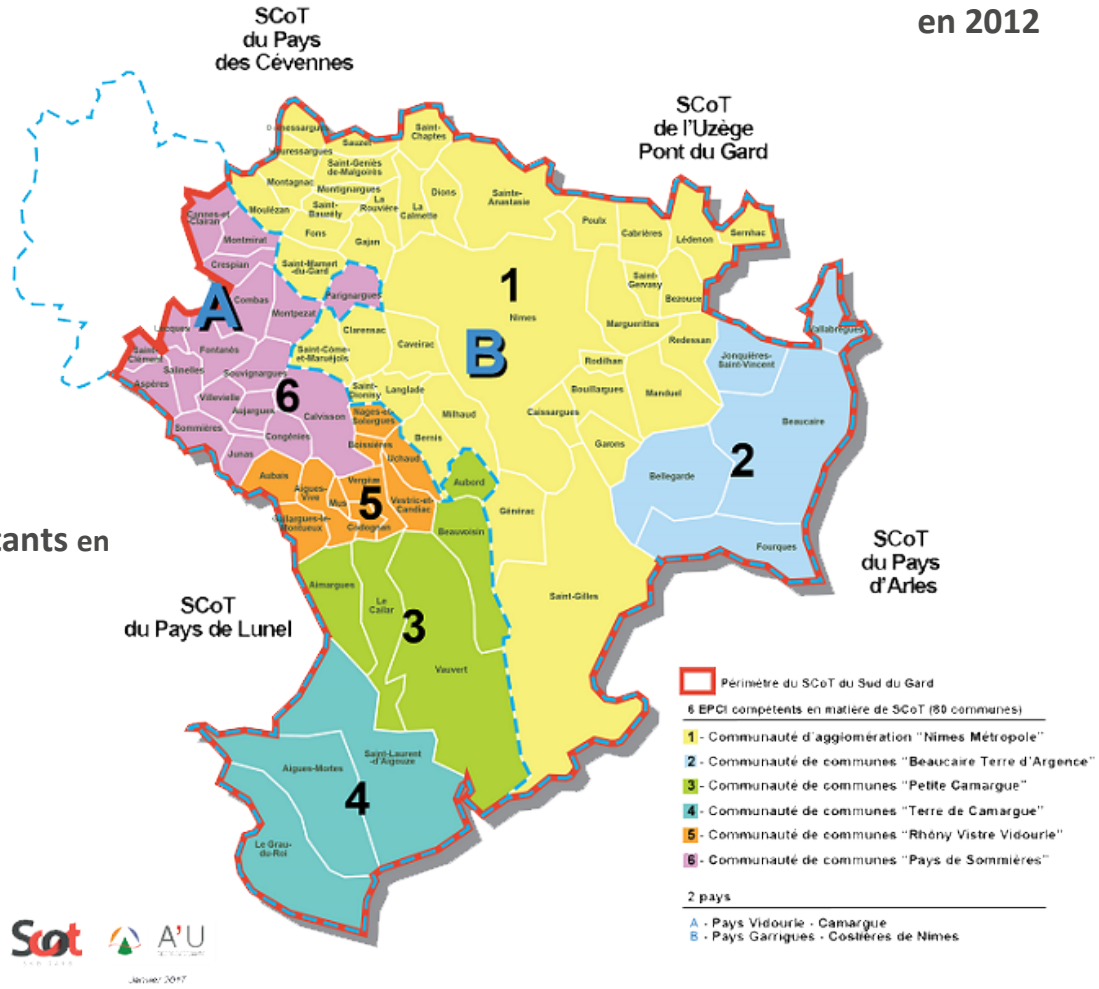

12

381 360 habitants en 2014

1 700 km², soit

le **¼** du département du Gard

Près d'**1** emploi pour **3** habitants

Des caractéristiques démographiques qui évoluent…

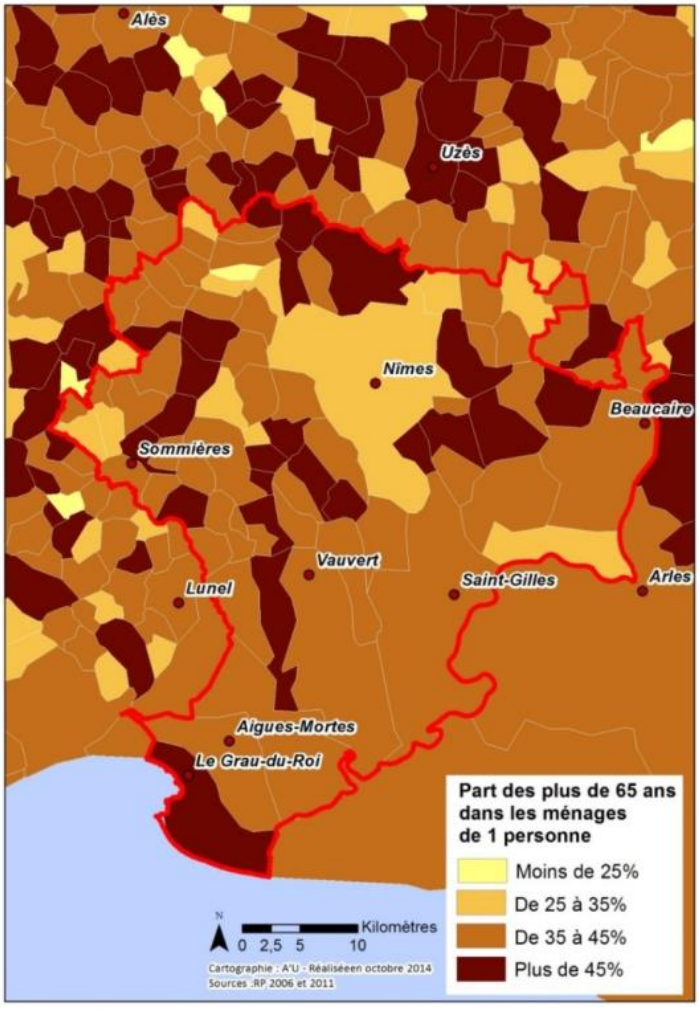

Le SCoT Sud Gard se caractérise par une population relativement jeune : près de 37% de la population a moins de 30 ans. Les chiffres mettent en évidence une moyenne de 2,28 personnes par ménages (ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est de 2,2 personnes par ménages), ce qui s'explique en partie par la forte présence de couples et de couples avec enfant(s).

Cependant, les analyses menées au cours de ces dernières années mettent en évidence un vieillissement de la population et une augmentation du nombre de personnes seules, puisque le nombre de personnes par ménage est en diminution.

Également, les analyses sociodémographiques menées dans le cadre du diagnostic mettent en lumière des ménages aux revenus globalement faibles malgré des disparités territoriales. Cette situation évolue et s'accentue d'année en année puisque la précarité des ménages croit au cours de ces dernières décennies.

Ces difficultés sont d'autant plus problématiques dans un contexte local où le prix du foncier et de la construction reste relativement élevé.

A cela s'ajoute l'offre du parc de logements existants en décalage par rapport au besoin des ménages. La dominance de grands logements et de maisons individuelles (60% du parc de résidences principales) rend difficile l'accès à la propriété de certains ménages dans les secteurs les plus tendus (au sein des pôles urbains).

De plus, l'offre en logements locatif social reste mal répartie sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte où l'offre en logements s'adapte difficilement aux mutations sociales, les ménages ont de plus en plus de mal à s'installer au plus proche des bassins d'emplois et d'équipements. Il leur est souvent plus abordable de s'installer en périphérie de ces pôles.

Les dynamiques actuelles du développement urbain

Selon l'INSEE, le SCoT Sud Gard est un territoire attractif qui accueille plus de 3840 habitants par an (soit une croissance annuelle de 1%). Cette dynamique se traduit de manière différenciée à l'échelle du territoire :

Le Nord-Ouest du territoire et les communes situées le long des axes de communication (notamment entre Nîmes et Montpellier) accueillent la majorité de la population.

Evolution de population du Scot Sud Gard entre 2006 et 2011

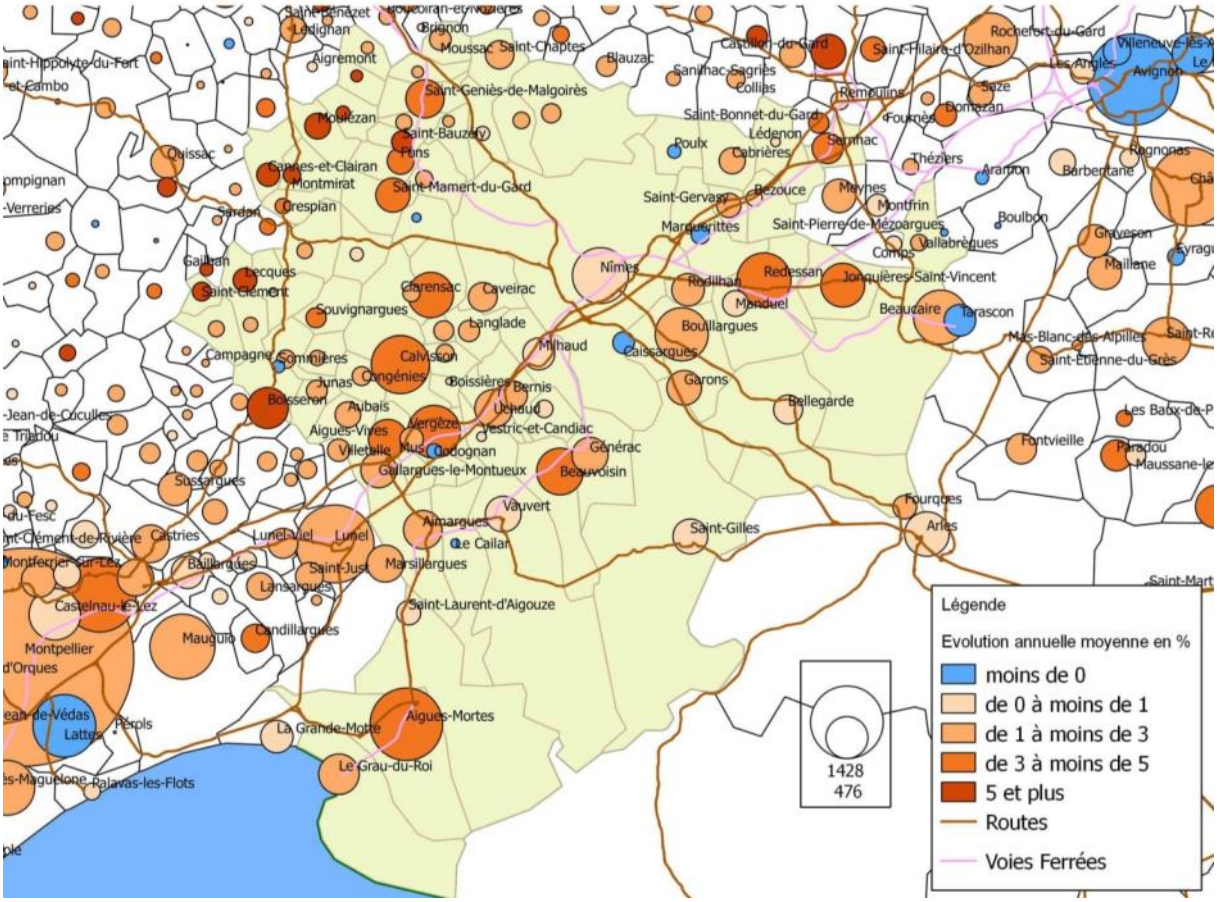

Source : INSEE / 2015.

Les secteurs qui accueillent le plus d'habitants sont parallèlement ceux avec un prix du foncier les plus abordables. Cependant, ces communes attractives connaissent actuellement un report de la pression foncière de la ville centre : le prix du foncier a tendance à augmenter rapidement.

Pour accueillir l'afflux de nouvelle population, le territoire devrait produire plus de 2 360 logements par an (soit +1,5% par an). Ce développement s'accompagne d'investissements conséquents pour le territoire pour assurer un niveau de service et d'équipements en adéquation avec les besoins de ces nouveaux habitants.

Les projections établies pour les années à venir

Evolution du nombre d'habitants de SCOT Sud Gard à l'horizon 2030 selon les trois scénarios

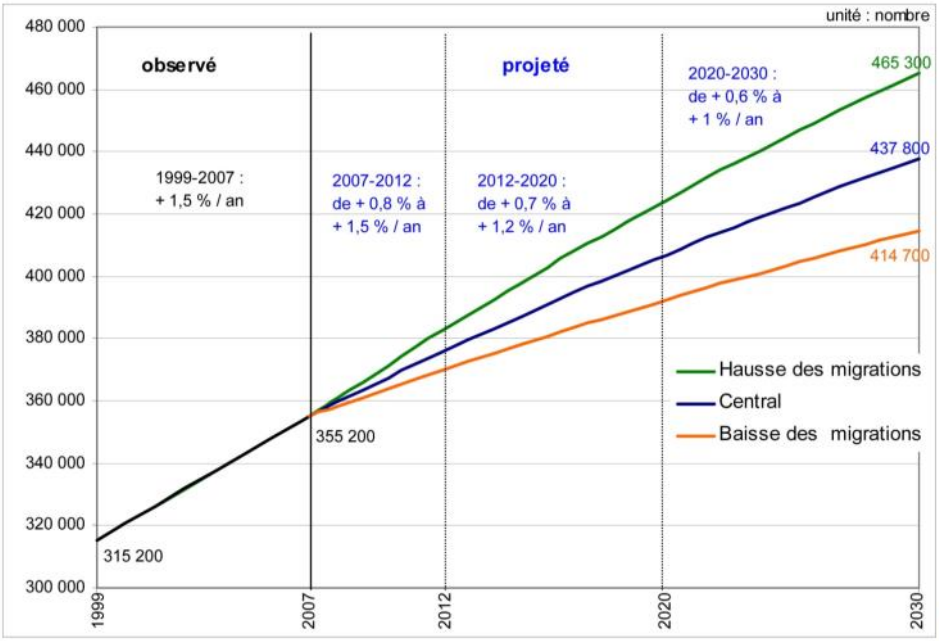

Source : Insee, Recensements de population et modèle Omphale 2010

15 #

Les projections démographiques réalisées par l'INSEE démontrent que le SCoT Sud Gard ne devrait pas échapper au phénomène régional du sud de la France où la pression démographique se perpétuerait d'année en année (même si elle devrait légèrement s'atténuer entre 2020 et 2030). La population globale au sein du SCoT Sud Gard en 2030 serait comprise entre 414 000 et 465 000 habitants, soit 21 000 à 71 000 nouveaux habitants supplémentaires sur le territoire par rapport à l'année de référence (2012).

L'attractivité du territoire devrait perdurer pour les 15 prochaines années. Le SCoT Sud Gard accueillerait **entre 21 000 et 71 000 habitants nouveaux habitants d'ici 2030.**

Afin d'accueillir cette population, et anticiper les phénomènes sociaux (qui vont s'accélérer au cours de ces prochaines années : phénomène la décohabitation), le SCoT Sud Gard aurait à produire **entre 23 000 et 44 000 logements d'ici 2030.**

Ces estimations doivent s'accompagner d'une stratégie foncière de manière à maitriser l'attractivité du territoire en accord avec les besoins que cela induit (logements, emploi, équipements, services...).

Les enjeux issus des analyses sociodémographiques

1. **L'accueil des nouveaux ménages en cohérence avec la capacité d'accueil du territoire et son organisation projetée et sa desserte par les transports en commun**

2. **La réponse à tous les besoins de logements par une diversification de l'offre sur l'ensemble du territoire (en typologie, forme…) en faveur d'une mixité sociale et intergénérationnelle « solidaire » et facilitant le « parcours résidentiel »**

3. **Le développement de formes urbaines diversifiées, moins consommatrices d'espaces et cohérentes avec les besoins des ménages, leur capacité financière mais aussi avec les paysages locaux…**

4. **L'attractivité du territoire comme vecteur de développement et de positionnement : ne pas subir la pression mais en profiter… mais jusqu'à quel point ?**

Les caractéristiques et dynamiques économiques

Dynamique, oui, mais pas suffisamment

Sur le territoire du SCoT, on décompte **132 750 emplois salariés** au 31 décembre 2012 (source INSEE).

Presque 75% de ces emplois salariés sont opérés dans la sphère "présentielle", c'est-à-dire dans des activités qui tirent leur croissance de la présence de populations (commerces, services, artisanat…). Cette part d'emploi présentielle est très forte, et surpasse de 10 points la moyenne française, estimée à 65%. De plus, cette part est en légère augmentation depuis plus de 15 ans.

Le territoire est un espace créateur d'emploi : on constate **une évolution positive de 4490 emplois salariés entre 2007-2012.** Pour autant, cette création d'emplois ne suffit pas pour absorber l'apport démographique de nouveaux actifs, ce qui se traduit par une hausse du chômage, qui dépasse désormais les 14%.

Dans les points négatifs, nous notons également **le manque de "grands employeurs"** (supérieurs à 500 emplois salariés). Ces derniers sont moins de dix sur l'ensemble du SCoT SUD GARD.

Pour autant, le SCoT dispose d'atouts à mettre avant

Le territoire dispose de ressources remarquables et spécifiques en matière de **formation, R&D et de TPE/PME Innovante**. Nous n'y observons **pas de filière dédiée, mais un vivier de TPE/PME** qui s'insère dans les grandes filières régionales et extra régionales.

Seule exception au tableau des spécialisations : il existe de nombreuses compétences et un réel bassin d'emploi et d'entreprises autour **des métiers du BTP et de la construction**. Toutefois, cette spécialisation est aussi un point de fragilité car il s'agit d'activités fortement soumises à l'aléa conjoncturel.

Avec ses infrastructures routières et ferroviaires, et son potentiel de chargeurs, **le SCoT peut valoriser des atouts pour certaines formes de logistiques** (agro-alimentaire, distribution régionale, fret ferroviaire, industrielle).

Un point de consensus : élus et techniciens s'accordent à dire qu'il existe un **potentiel touristique sous-exploité** avec deux grandes destinations régionales phares à travailler : Destination "Camargue" et Destination "Nîmes-Pont du Gard". Une autre des particularités du territoire est **sa desserte fluviale**, potentiellement porteuse de développement.

Notons qu'il existe **une identité économique, touristique et culturelle forte autour des productions agricoles et viticoles.**

L'analyse menée dans le cadre du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC démontre que **le SCOT fonctionne comme un bassin quasi autonome de consommation**, qui a su limiter ses taux d'évasions sur les dernières années.

On peut dénombrer sur le SCoT 13 grands domaines d'activités stratégiques, qui représentent à eux seuls entre 60 et 70 % des emplois salariés du territoire.

	LES 13 GRANDS DOMAINES D'ACTIVITES	
	Estimation du poids dans l'économie locale *	**Un niveau très fort de formations ante et post Bac.**
R&D EN SANTE ET BIOTECHNOLOGIES	5 000 Etablissements 12 100 Emplois	De nombreuses formations à l'université de Nîmes et la faculté de Médecine.
SANTE (HORS R&D)	60 Etablissements 300 Emplois	
TIC, ECONOMIE NUMERIQUE	800 Etablissements 1 600 Emplois	ISDD, centre de formation IMAGE, M2 CTN EMA, 7 Formations CCI (e-commerce, web marketing)
AGRICULTURE	5 000 Etablissements 3 000 Emplois	10 formations niveau Bac ou inférieur avec forte représentation des formations liées au secteur de l'élevage et du monde de l'équidé.
AGRO-ALIMENTAIRE	600 Etablissements 4 700 Emplois	10 formations postbac avec forte représentation de l'agriculture biologique.
TOURISME/HOTELLERIE/RESTAURATION/LOISIRS	2700 Etablissements 5 500 Emplois	2 formations CCI post bac (réseau Négoventis - 9 en France), Licence pro communication et valorisation des territoires + formations hôtellerie internationale
ARTISANAT/BTP/ECO CONSTRUCTION	18 000 Etablissements 25 000 Emplois	Ecoconstruction : Diplôme d'ingénieur EMA + DUT construction durable BTP : 3 bac pro, 6 formations post bac dont 3 licences pro métiers du BTP
ENERGIES RENOUVELABLES	Estimation non réalisable **	EMA : un diplôme d'ingénieur et une formation pro, 2 bac pro liés à l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques.
GESTION DES RISQUES	Estimation non réalisable **	1 formation pro EMA + un Master spécialisé,
LOGISTIQUE	300 Etablissements 2 400 Emplois	2 formations post bac et 4 formations pro
MAINTENANCE AERONAUTIQUE	2 Etablissements 380 Emplois	3 formations post bac dont la Licence pro maintenance et technologie unique en France
ACTIVITES LITTORALES	Estimation non réalisable **	

COMMERCES	7 100 Etablissements 19 300 Emplois	12 formations CCI + Ecole de Gestion et de Commerce (CCI) + de nombreuses formations post bac niveau BTS
SERVICES A LA PERSONNE	2 400 Etablissements 6 400 Emplois	

* Estimations réalisées par SYNAE à partir d'une sélection de codes NAF correspondants aux domaines d'activités abordés (liste des codes disponibles sur demande). Les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche. Source : ELLICIBLE et INSEE.

** Estimation non réalisable à partir de simples codes NAF car le domaine d'activité est transversal et ne correspond pas à une nomenclature INSEE

Du fonctionnement territorial aux projections

Un dysfonctionnement territorial

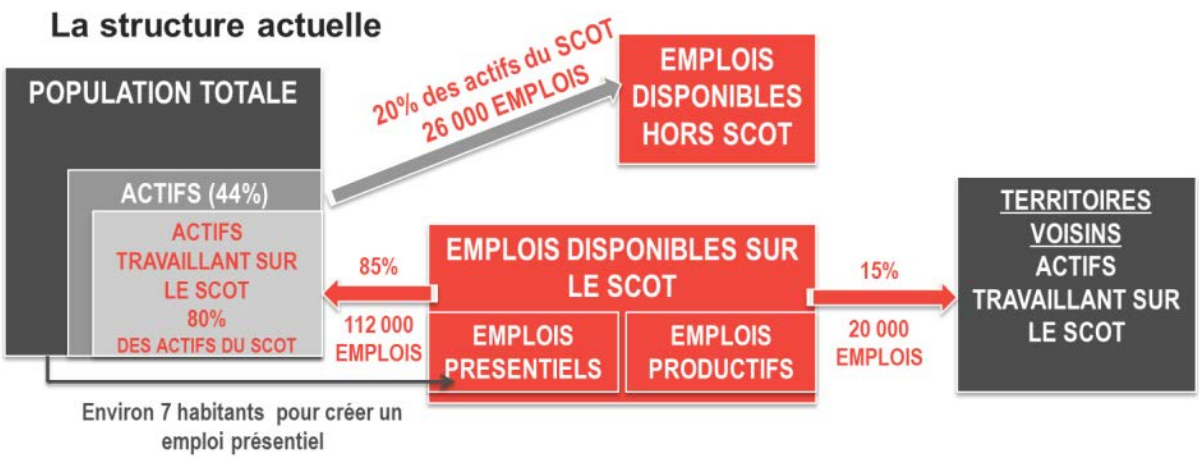

Lecture du graphique : quelle est le fonctionnement actuel du territoire ?

44% de la population totale du SCoT est composée d'actifs occupés. Il s'agit de personnes qui ont un emploi.

Sur ces actifs occupés, 80% d'entre eux travaillent sur le SCoT. C'est un gros point fort du modèle actuel, qui arrive à fournir des empois localement à ceux qui travaillent.

Les 20% d'actifs occupés restants travaillent en dehors (principalement sur la zone d'emploi de Montpellier). Cela représente 26 000 emplois, qui d'une certaine manière, sont « offerts » par les territoires voisins.

Sur le SCOT 132 000 emplois sont offerts. Ils sont occupés à 85% par des actifs habitants sur le SCoT (soit 112 00 emplois). Les 15 % restants sont « offerts » à des actifs travaillant sur le SCoT, mais habitant à l'extérieur du SCoT (soit 20 000 emplois offerts).

Notons ici un autre atout du modèle : l'échange d'emplois avec les territoires voisins est positif. Les habitants du SCoT « bénéficient » de 26 000 emplois hors SCoT, alors que le SCoT n'en fourni que 20 000 aux habitants venant de l'extérieur.

Pour autant, le système demeure défaillant car avec 27 000 chômeurs (c'est à dire des actifs non occupés), cela démontre

		Création d'emplois sphère présentielle induits[A]	Création d'emplois sphère productive projetés[B]	Création d'emplois supplémentaires projetés [A+B]	Besoin en emplois totaux	Déficit
EVOLUTION POPULATION	FORTE	10780	4748	15528	25594	10066
	MOYEN	7000	4748	11748	16619	4871
	FAIBLE	3780	4748	8528	8975	446

que le territoire et les territoires voisins ne fournissent pas assez d'emplois ou qu'il y a une inadéquation entre la main d'œuvre et les emplois offerts.

Autre donnée importante : une récente analyse menée pour le compte de la DREAL LR1 a démontré qu'il fallait 7 habitants pour créer un emploi présentiel sur le territoire et c'est un point faible du fonctionnement actuel. Par exemple, le système territorial Montpellier/Sète a besoin de 4 habitants pour créer un emploi présentiel. Cela ne veut pas obligatoirement dire qu'il faut créer plus de commerces (par exemple), mais qu'il faut s'interroger sur l'intensité en emploi des commerces que l'on installe.

20

Demain, avec une hausse de population

Si les proportions sont conservées (taux d'actifs, mobilités domicile/travail, part présentiel/productif…)

Ce tableau démontre que toutes choses étant égales par ailleurs, le modèle s'aggraverait car le territoire ne serait pas en capacité d'offrir les emplois nécessaires.

Des solutions sont à trouver pour éviter cela. Nous ne remettons pas en cause l'évolution démographique : c'est une donnée d'entrée. La question est plutôt la suivante : comment adapter le système pour le rendre plus performant en matière de productions d'emplois, et au regard des évolutions de population à anticiper.

Les premiers leviers sont d'ordre démographique : accueillir les habitants qui n'ont pas besoin de travailler sur le territoire

- Accueillir une part plus importante d'inactifs (retraités, étudiants…) car ils génèrent des emplois présentiels sans pour autant nécessiter un besoin en emploi.
- Être terre d'accueil pour les actifs travaillant dans les territoires voisins. Ces habitants ont un profil idéal = ils habitent dans le Scot sud Gard, mais travaillent en dehors. D'où l'importance du dynamisme des territoires voisins.
- Booster l'activité touristique

[1] Etude des dynamiques économiques territoriales et liens entre économie et planification – 2014 – disponible en téléchargement sur le site de la DREAL.

Mais les communes ont-elles la capacité à accueillir ces populations ? Sur le plan quantitatif et qualitatif (cadre de vie, service, loisirs, équipements, transport, etc…).

D'autres solutions sont économiques

- Augmentation du taux de couverture en emploi présentiels. C'est-à-dire, faire en sorte que les activités présentielles génèrent plus d'emploi à population égale (actuellement, 7 habitants pour créer un emploi présentiel)
- Augmentation des emplois productifs - Car ils ne sont pas liés à la dynamique démographique

Là aussi, le SCoT a-t-il les bons arguments en termes d'attractivité pour accueillir de l'emploi productif ? : une offre organisée, viabilisée, localisée le long des axes, adossée à une offre technopolitaine en termes de compétences…

Rajoutons à cela que le SCoT n'est pas le seul outil. Les objectifs du PADD et du D2O traduiront une volonté spatiale, mais qui devra s'appuyer sur des actions de développement qui devront être mises en place par le binôme EPCI / REGION.

Les enjeux économiques

1. Le maintien du taux d'actifs travaillant sur le territoire et la lutte contre le chômage. Cela passe par une politique de diversification économique et par des politiques urbaines pour faciliter l'accueil de populations actives venant des territoires voisins.

2. La diversification du tissu économique passera par le développement de véritables filières productives pourvoyeuses d'emplois. Pour cela, il faudra poursuivre et amplifier le développement d'une offre technopolitaine (effet de polarisation) autour des 13 grands domaines d'activités stratégiques.

3. L'organisation spatiale de la sphère présentielle, en adéquation avec l'armature urbaine globale du SCoT (mettre les commerces et services là où les populations nouvelles seront accueillies, et près des flux)

4. **L'évolution et la programmation de l'offre foncière et immobilière économique : développer de nouvelles formes urbaines, diversifier l'offre (mixité des fonctions, requalification des zones périphériques, services aux entreprises…)**

5. **Il faudra penser une programmation globale des ZAE, au niveau du SCOT, certes, mais cela ne pourra pas se faire sans le concours des EPCI. Il est primordial que ces derniers profitent du SCoT et de la loi Notre pour formaliser dès 2016 des documents de priorisation/hiérarchisation de leurs projets de ZAE.**

6. **Trois grands enjeux identifiés au niveau du tourisme :**

- **« Greffer les grandes infrastructures de transport à l'économie touristique »,**
- **« Prolonger la qualification de l'offre touristique notamment par les marques et labels »**
- **« Faire de l'entrée de Nîmes au patrimoine de l'humanité une opportunité pour structurer une destination autour de la romanité » (sous réserve d'une candidature retenue)**

III.

Le SCoT Sud Gard, ses sensibilités territoriales

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCoT SUD GARD

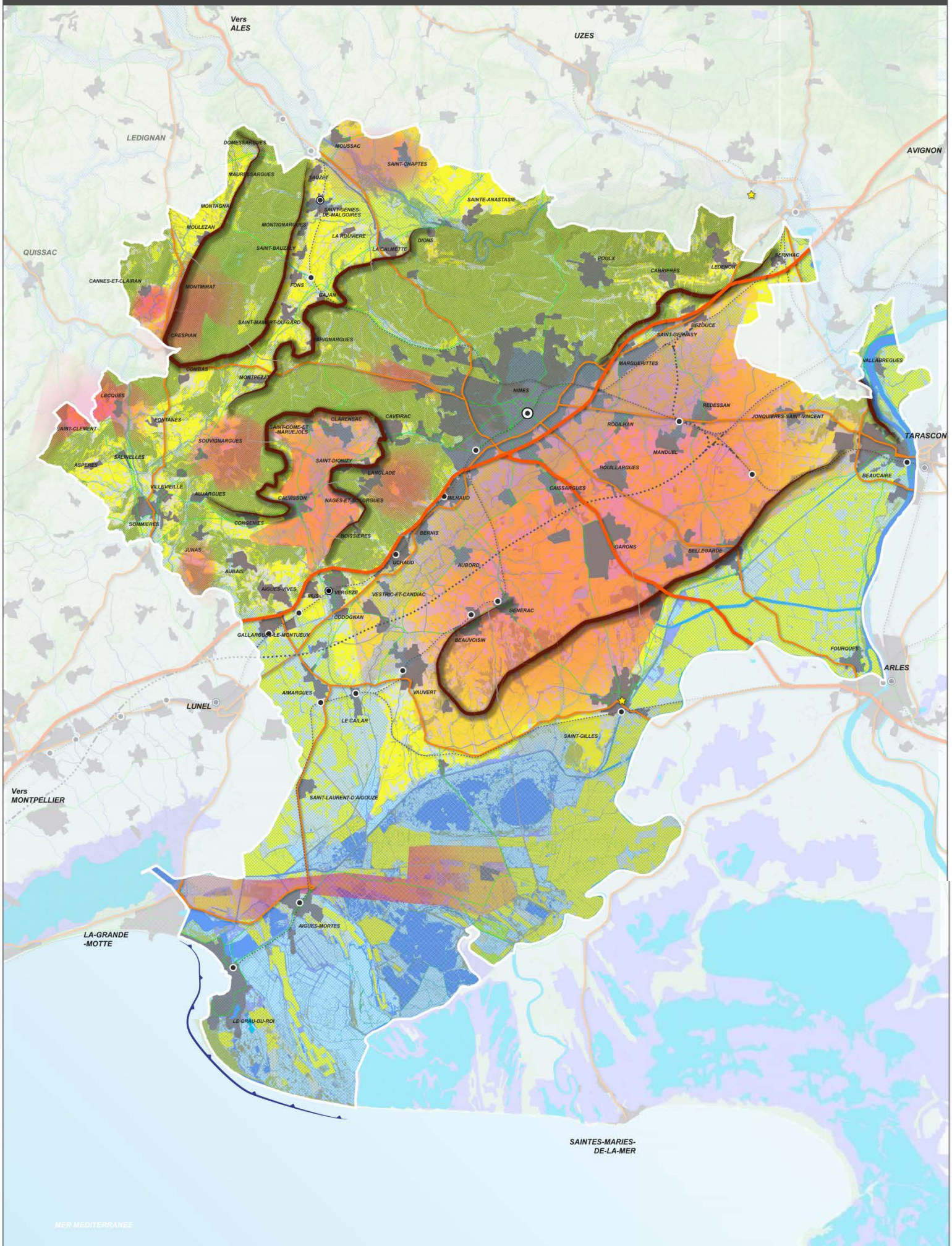

Le socle environnemental du SCoT Sud Gard …

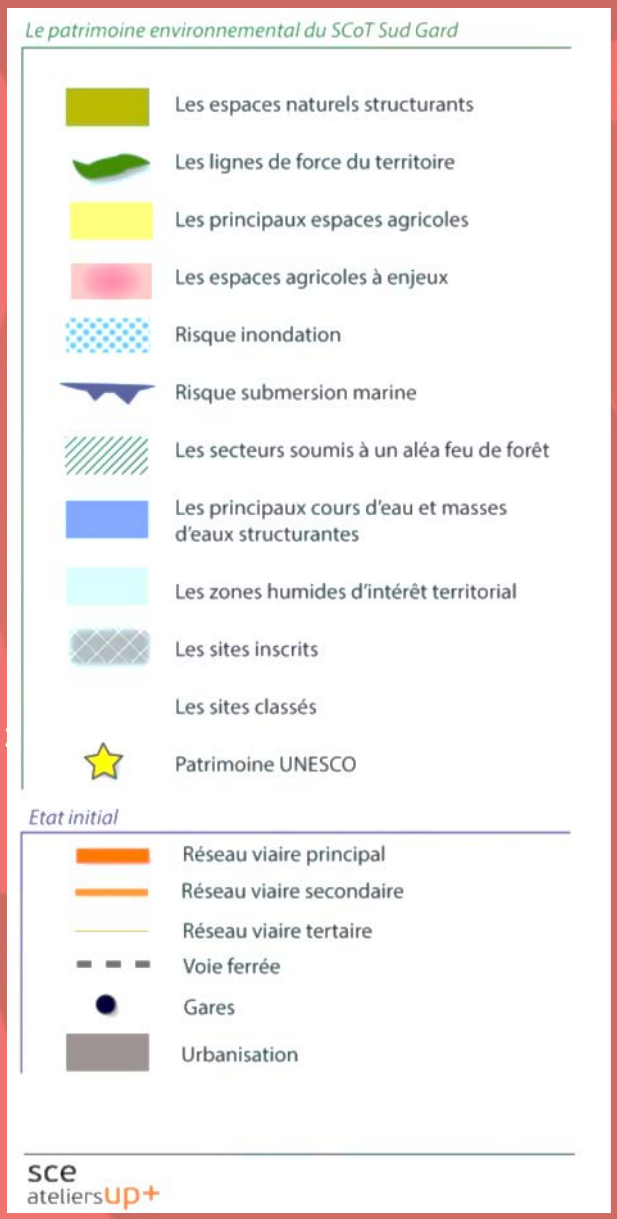

Le cadre de vie est un atout reconnu du territoire qui participe pleinement à son attractivité. Il se compose d'un patrimoine remarquable diversifié, qu'il soit naturel comme modelé par le génie humain :

- Des formations géologiques et géographiques très variées qui forment une mosaïque de paysages riches pour le territoire : de la plaine alluviale et humide de la Camargue, en passant par le plateau agricole des Costières, les collines et garrigues du Gardon au pays de Sommières, et une ville centre à la croisée de ces multiples ambiances et identités…
- Des lignes de force du relief qui viennent structurer le paysage puisqu'elles sont marqueurs dans le grand paysage et constituent des repères (visibles en fond de panorama).
- Des espaces agricoles de renommée à valeur ajoutée dont une partie encore bien exploitée bénéficie de reconnaissance (AOC) et d'équipements performants (irrigation).
- Des espaces reconnus et protégés pour leur aspect remarquable qu'ils soient d'origine naturelle (gorges du Gardon), semi naturelle (salins d'Aigues-Mortes) ou humaine (patrimoine bâti et antique) : sites classés, sites inscrits patrimoine mondial de l'UNESCO…

Si le cadre de vie du SCoT Sud Gard est une richesse pour le territoire, il n'est pas pour autant figé. Les espaces sensibles qui le composent peuvent être fragilisés par les menaces et pressions humaines. Il convient donc d'assurer leur protection et le maintien de leur rôle écologique. Ceci est d'autant plus important que ces milieux participent à la gestion et à la régulation des risques (feu de forêt, inondation, submersion marine…) qui contraignent le territoire. La protection de la population et des habitats naturels ainsi que la gestion des risques dans l'aménagement sont des sujets majeurs pour le SCoT Sud Gard. En effet, le territoire est particulièrement exposé, et donc vulnérable, aux évolutions liées au réchauffement climatique.

Les enjeux environnementaux

1. **La résilience territoriale face aux risques naturels (inondations, risque pluvial et feux de forêts notamment) dans un contexte de vulnérabilité de plus en plus accrue en lien avec les effets attendus du changement climatique**

2. **Le respect du développement urbain par rapport à l'environnement et au cadre paysager afin de produire des formes urbaines qualitatives, considérant les espaces agricoles, naturels, et les secteurs remarquables.**

3. **La préservation de la biodiversité diversifiée et remarquable du territoire et la préservation / restauration des continuités écologiques dans un contexte de pression forte de l'urbanisation et de développement des grandes infrastructures**

4. **La préservation des terres agricoles reconnues (AOP/AOC) et bien équipées (réseau BRL), comme support d'une économie locale à dynamiser et à éco-responsabiliser**

5. Une nécessaire gestion patrimoniale de la ressource en eau dans un contexte de pression plus forte et une probable diminution de la ressource au regard des effets attendus du changement climatique

6. Le développement maîtrisé des énergies renouvelables sur un territoire à forte sensibilité paysagère mais dont les potentialités sont importantes (solaire, éolien notamment)

7. La diminution des nuisances et pollutions par une baisse de la combustion des énergies fossiles dans les transports, les bâtiments et les industries

8. La recherche d'une adéquation entre les potentialités des ressources naturelles et les besoins futurs pour le développement du territoire tout en préservant le cadre naturel et paysager garant de la qualité de vie

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCoT SUD GARD

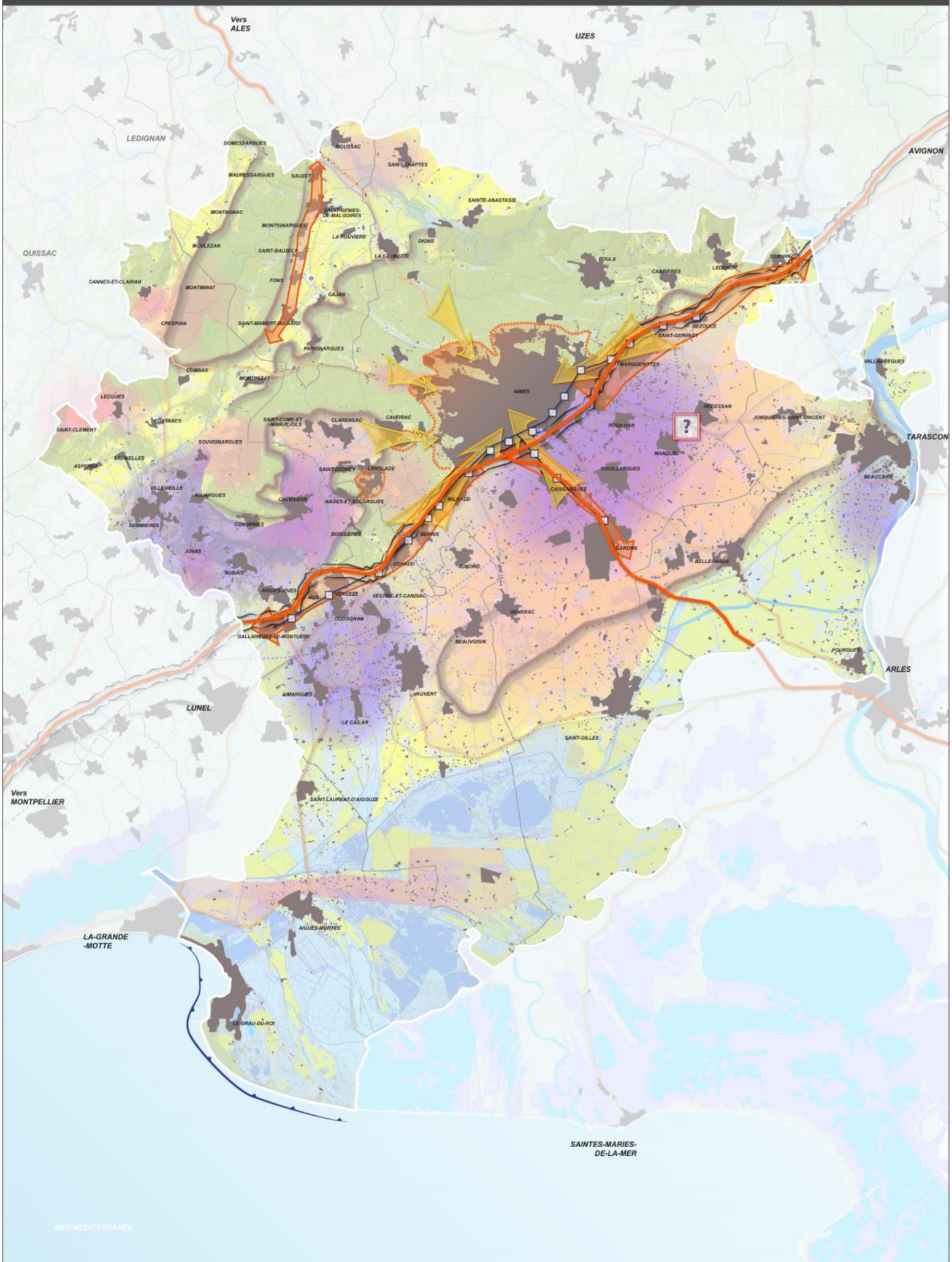

Les pressions urbaines sur le territoire

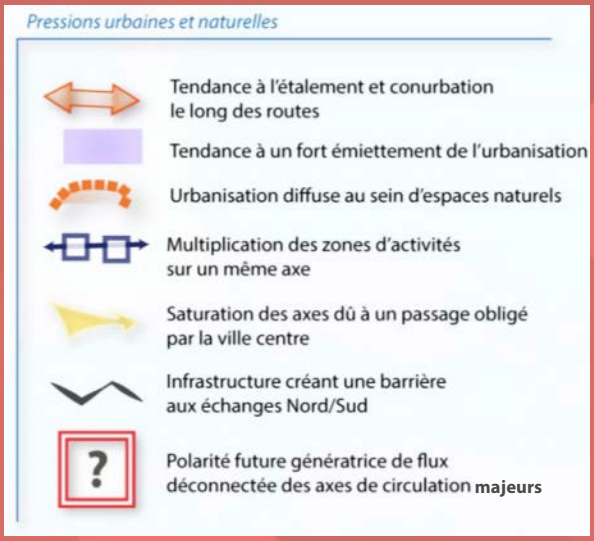

L'attractivité du territoire n'est pas sans conséquences sur le cadre de vie si celui-ci n'est pas convenablement accompagné.

Les évolutions constatées au cours de ces dernières années mettent en évidence un éparpillement de l'urbanisation et un développement tentaculaire sur certains secteurs, formant parfois un continuum urbain, comme c'est actuellement le cas avec la prolifération des zones d'activités le long des principaux axes de communication.

Mal maitrisé, le développement urbain peut devenir un réel danger pour la qualité des paysages emblématiques du territoire et l'identité des villages. De plus, l'émiettement urbain se fait souvent au détriment des espaces de production agricoles, des milieux forestiers et des espaces naturels.

Le développement urbain ne se résume pas seulement à la multiplication de lotissements et zones d'activités. Il entraîne également un besoin infrastructures et réseaux potentiellement générateurs de nuisances et pollutions. C'est notamment le cas pour le SCoT Sud Gard. Le développement urbain du territoire est étroitement conditionné au déploiement d'activités, de nouvelles infrastructures de transport (notamment aux abords de Nîmes : voie de contournement, LGV, gare TGV, …) ainsi que de moyens de lutte contre les risques (bassins de rétention…). Ces ouvrages et équipements représentent de lourds investissements qui justifient leur encadrement dans une optique de cohérence et d'optimisation de leurs usages, mais également de la minimalisation de leur empreinte environnementale.

Les enjeux relatifs aux pressions urbaines

1. **La prise en compte des risques dans les développements communaux… et la valorisation de la zone inondable pour des usages complémentaires à la vie urbaine**

2. **La limitation de la consommation foncière et sa planification au regard du paysage, de la Trame Verte et Bleue (TVB), du risque (feu de forêt, inondation) en allant vers une intensification urbaine et des aménagements renforcés du point de vue qualitatif.**

3. **La lutte contre le mitage des terres agricoles par la multiplication des usages et constructions**

4. L'organisation, la polarisation du développement urbain et économique pour lutter contre l'éparpillement de l'offre sur le territoire

5. Une nécessaire adéquation entre capacités d'accueil du territoire et perspectives d'accueil de population et d'activités

6. Le maintien des silhouettes villageoises et l'encadrement des continuums urbains néfastes au paysage local

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCoT SUD GARD

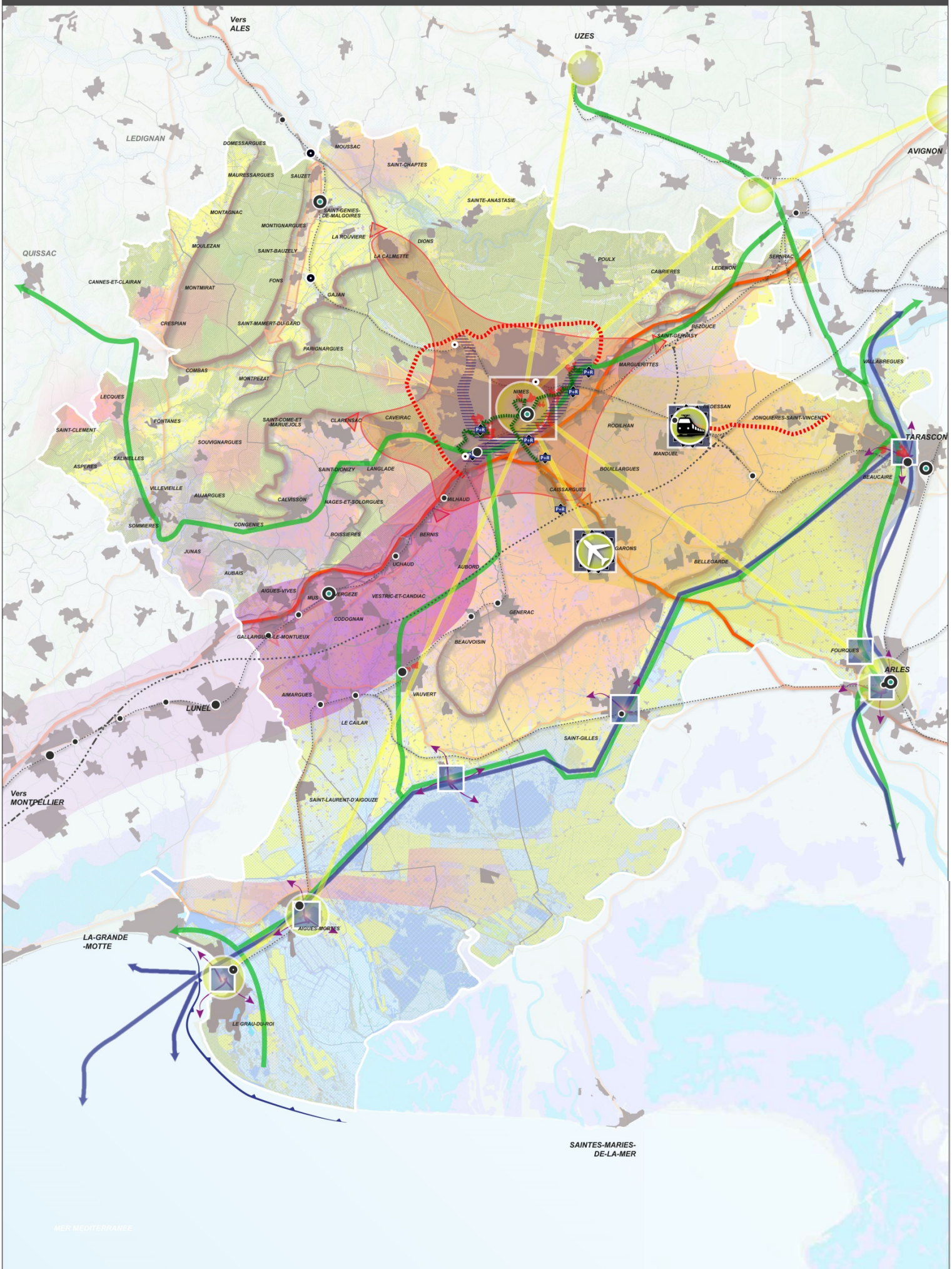

Les potentialités, les opportunités de développement du territoire

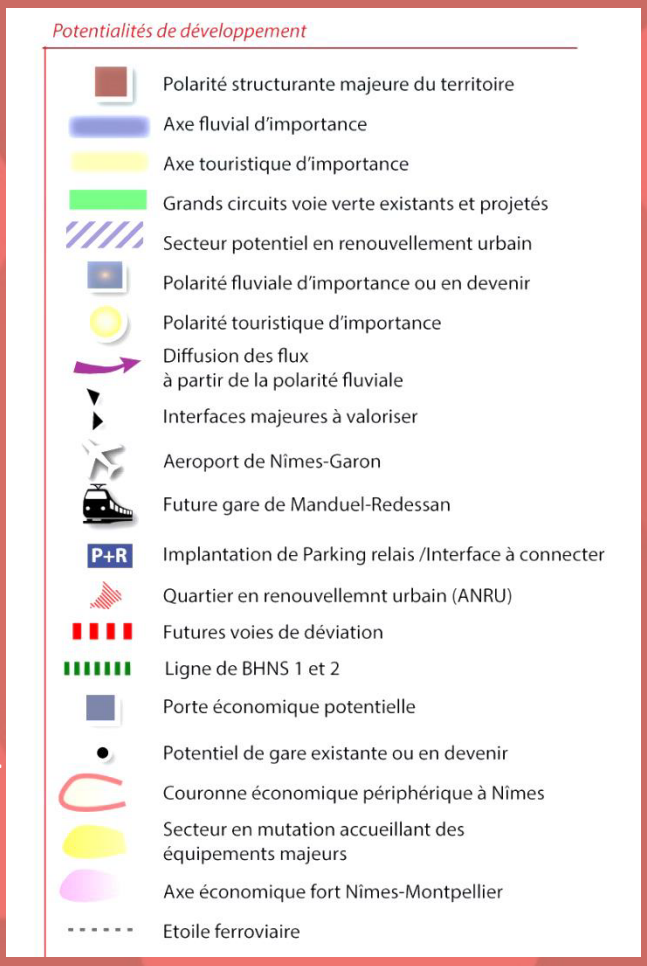

Le territoire présente de nombreux potentiels et opportunités que le SCoT pourra saisir pour bâtir un projet cohérent et porteur :

- Une centralité urbaine et économique dont les limites sont à définir et dont les portes d'entrée constituent de véritables « interfaces » vers le reste du territoire
- Des infrastructures de déplacements structurantes (LGV, étoile ferroviaire), opportunités de développements et de réorganisation des déplacements internes au Sud Gard, mais également en interface avec les territoires voisins (gare, pôles d'échanges multimodaux, aéroport, TCSP, modes doux, ports …)
- Des projets routiers qui permettront d'améliorer l'accessibilité et le fonctionnement territorial
- Des axes économiques déjà forts (notamment entre Nîmes et Montpellier) à coordonner et des secteurs en mutation dont le potentiel et le rôle devront être mieux définis (secteur du pôle gare)
- Des supports pour démultiplier les formes de tourismes, notamment aux abords des axes attractifs : Nîmes, Aigues-Mortes, Le grau du Roi, Saint-Gilles, Beaucaire, la Camargue, ou Sommières et les garrigues du Gardons
- Une façade maritime et un axe fluvial attractifs qui s'organisent avec un réseau de villes et d'infrastructures en projet et qui présentent un potentiel de développement économique et touristique fort…

Les principaux enjeux en matière de développement

1. Des liaisons interurbaines à améliorer entre Nîmes et la périphérie Nord et Ouest mais aussi vers le Sud-Est

2. L'accessibilité tous modes à la future gare TGV depuis les communes périurbaines à améliorer, et son insertion dans le fonctionnement territorial : programmation autour de la future gare (notamment en termes d'emplois) et répercussions des besoins résidentiels sur les polarités urbaines…

3. Des liaisons douces discontinues, à raccorder, notamment pour les déplacements quotidiens, de loisirs et touristiques au sein des communes à l'échelle du grand territoire

4. Un développement des TCSP dans l'agglomération nîmoise et le renforcement des pôles gares à coordonner avec une offre complémentaire efficace sur le reste du territoire pour favoriser un report modal et limiter l'usage de la voiture pour certains motifs

5. L'étoile ferroviaire et les gares du territoire : une opportunité pour développer une offre TC … un potentiel de renforcement urbain ?

6. La valorisation de la filière nautique maritime et fluviale comme vecteur de développement économique, touristique et de mise en lien des territoires

7. Un « projet » touristique valorisant les potentiels locaux : tourisme balnéaire, fluvial, culturel, patrimonial, vert, affaire

8. La valorisation des potentialités de renouvellement urbain offerts par le territoire, tant au profit de la politique de l'habitat que du développement économique (mixité des fonctions ?)

9. Les « portes d'entrée » de Nîmes : polarités urbaines ? « interfaces » vers le reste du territoire ? Lesquelles ?
La sécurité civile sur l'aéroport : une opportunité ? une filière à développer ?

IV.

Les défis partagés du SCoT Sud Gard

Quelles perspectives de développement souhaitées pour les 20 années à venir ? Où devons-nous accueillir la croissance (démographique et économique) ? Quelle organisation territoriale souhaite-t-on ? Quelle volonté en matière de développement économique et touristique ? Comment accompagner ce développement (en services, en emplois, en foncier, en offre de déplacement et de nouvelle mobilité…) ? Quels sont les grands projets structurants sur lesquels nous pouvons nous appuyer ? Comment intégrer, anticiper le changement climatique et diminuer l'empreinte environnementale ? Quelle place attribuer aux espaces naturels et agricoles ? Comment préserver notre cadre de vie ? **Voilà autant de questions auxquelles le SCoT doit apporter des réponses.**

Si les pistes de réflexions sont larges et les réponses encore non établies, les élus locaux ont pu au cours des différentes réunions sur le SCoT et au forum du 28 Janvier 2016, mettre en évidence les enjeux centraux sur lesquels des attentes fortes sont formulées. Ainsi, le SCoT devra permettre d'esquisser des pistes d'orientations pour :

- La maîtrise du développement urbain d'un point de vue quantitatif (planification urbaine) ;
- La préservation du cadre de vie des résidents par la conception de quartiers qualitatifs ;
- La performance des modes de déplacement et des infrastructures à l'échelle de tout le territoire ;
- L'augmentation des moyens de mobilité ;
- Une clarification de l'orientation touristique et économique du Sud Gard ;
- La conciliation du développement du territoire avec les risques naturels.

38

Scot
SUD GARD

sce ateliersup+

SYNAE Synergies des activités Economiques

Cereg Territoires

Les Dissidents®
L'AGENCE QUI FAIT BOUGER LES MARQUES